

RCS : AUCH Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 D 00200 Numéro SIREN : 381 996 214 Nom ou dénomination : SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE VIVADOUR

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2024 sous le numéro de dépôt 850

13 850

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : VIVADOUR S.C.A

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : Rue de la Menoue 32400 RISCLE

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

					Exercice N clos le; 30/06/2023		Exercice N-1			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC					
		Frais de développement	CX	285 839	CQ	285 839				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 104 525	AG	4 390 763	713 762		693 775	
		Fonds commercial (1)	AH	1 262 302	AI	1 222 875	39 427		39 427	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	46 000	AK	46 000				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	9 902 117	AO	4 092 638	5 809 478		5 303 939	
		Constructions	AP	91 603 169	AQ	73 700 806	17 902 363		18 051 346	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	80 616 888	AS	73 254 336	7 362 552		7 456 929	
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 985 656	AU	3 338 066	647 589		1 257 620	
		Immobilisations en cours	AV	1 791 802	AW	57 121	1 734 681		2 777 604	
		Avances et acomptes	AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	50 889 324	CV	14 662 492	36 226 832		38 834 532	
		Créances rattachées à des participations	BB	943 934	BC	3 910	940 024		940 024	
		Autres titres immobilisés	BD	460 786	BE		460 786		451 665	
		Prêts	BF	2 188 663	BG	185 648	2 003 015		1 898 869	
		Autres immobilisations financières	BH	277 695	BI		277 695		276 867	
TOTAL (II)			BJ	249 358 699	BK	175 240 495	74 118 204		77 982 597	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 262 833	BM		1 262 833		1 294 459	
		En cours de production de biens	BN		BO				18 269	
		En cours de production de services	BP		BQ				86 109	
		Produits intermédiaires et finis	BR	15 433 885	BS	406 868	15 027 016		17 916 142	
		Marchandises	BT	460 206	BU	24 239	435 967		496 460	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	86 420	BW		86 420		14 667	
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	63 227 592	BY	2 865 395	60 362 197		64 395 388	
		Autres créances (3)	BZ	51 569 924	CA		51 569 924		59 800 960	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	47 294	CE		47 294		47 294	
		Disponibilités	CF	695 227	CG		695 227		1 430 637	
	Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	1 571 844	CI		1 571 844		1 359 529	
TOTAL (III)		CJ	134 355 225	CK	3 296 502	131 058 722		146 859 914		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW								
Primes de remboursement des obligations (V)		CM								
Ecarts de conversion actif (VI)		CN								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	383 713 924	IA	178 536 997	205 176 926		224 842 511	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :			Stocks :				Créances :			

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise : VIVADOUR S.C.A

Néant ☐

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)		(Dont versé :	4 127 178	)	DA	4 152 616	4 139 286
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB	871 247	871 247
	Écarts de réévaluation (2)		(dont écart d'équivalence :	EK	)	DC	11 992	11 992
	Réserve légale (3)					DD	5 477 181	5 477 181
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	35 497 407	35 497 407
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	)	DF	34 758 231	34 719 702
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ	)	DG	62 790 418	61 040 678
	Report à nouveau					DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	(2 217 347)	2 288 798
	Subventions d'investissement					DJ	1 444 394	
	Provisions réglementées					DK		
	TOTAL (I)					DL	142 786 139	144 046 291
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	1 526 141	921 383
	Provisions pour charges					DQ	1 064 074	1 453 344
	TOTAL (III)					DR	2 590 215	2 374 727
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligataires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	2 223 033	2 357 731
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	15 112 657	24 690 307	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	589	2 517
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	22 126 458	27 487 922
	Dettes fiscales et sociales					DY	2 410 629	2 581 728
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	819 900	1 245 980
	Autres dettes					EA	12 823 825	15 517 616
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	4 283 481	4 537 694
	TOTAL (IV)					EC	59 800 572	78 421 493
	Écarts de conversion passif (V)					ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	205 176 926	224 842 511
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC			
			Écart de réévaluation libre		ID			
			Réserve de réévaluation (1976)		IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme				EF	1 511 840	1 511 840
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	46 789 558	72 410 615
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	669 008	75 952

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : VIVADOUR S.C.A

Néant

				Exercice N				Exercice N-1		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA	230 874 208	FB	230 874 208	231 143 161		
	Production vendue	biens	FD	65 492 941	FE	2 159 818	FF	67 652 759	57 779 186	
		services	FG	9 700 556	FH		FI	9 700 556	11 484 994	
	Chiffres d'affaires nets			FJ	306 067 704	FK	2 159 818	FL	308 227 522	300 407 342
	Production stockée						FM	(2 892 056)	(8 365 544)	
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	825 774	249 281	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	3 904 602	4 828 256	
	Autres produits (1) (11)						FQ	88 045	163 258	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	310 153 888	297 282 593	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	224 744 949	208 386 660	
	Variation de stock (marchandises)						FT	76 555	(76 919)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	36 117 975	35 480 993	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	31 626	(266 574)	
	Autres achats et charges externes (3)						FW	34 869 934	34 877 262	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	1 668 495	1 638 069	
	Salaires et traitements						FY	6 228 151	6 862 203	
	Charges sociales (10)						FZ	2 438 562	2 369 703	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	4 735 270	4 583 342	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	1 520 021	746 644
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	725 599	456 858
	Autres charges (12)						GE	681 725	1 686 645	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	313 838 863	296 744 886	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(3 684 975)	537 707	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	408 114	44 138	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	49 627	30 516	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 379 910	2 331 192	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	1 186 346	1 392 081	
	Différences positives de change						GN		5	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	3 023 997	3 797 933	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	809 708	505 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	496 546	721 919	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	1 306 254	1 226 919	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 717 744	2 571 014		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 967 231)	3 108 721		

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise : VIVADOUR S.C.A				Néant ☐			
				Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	201 687	120 171	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	4 570 988	859 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	45 242	9 592	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	4 817 918	989 263	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	458 914	666 776	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	4 305 019	730 024	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	213 100	145 972	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 977 033	1 542 773	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(159 116)	(553 510)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	91 000	114 671	
Impôts sur les bénéfices (X)				HK		151 742	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	317 995 803	302 069 788	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	320 213 150	299 780 990	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(2 217 347)	2 288 798	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	391 252	443 802	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	58 961	67 531	
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	760 795	1 896 741	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	176 008	531 815	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 391 127	2 550 560	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	192 428	255 196	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires	A9		
		dont cotisations facultatives Madelin		A7			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Rentrées sur créances amorties							
VNC et produits de cession des immobilisations corporelles, incorporelles et financières				9 906	214 342		
Indemnités transactionnelles AGR et indemnités diverses				41 555			
Régularisation participation 2022					30 697		
Subventions versées (primes plantations vignes, aides dev. Bâtiments Eleveurs)				192 877			
TOTAL GENERAL				4 977 033	4 817 918		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		
TOTAL GENERAL							

VIVADOUR

Société Coopérative Agricole au capital variable™
Agrément HCCA n° 14095

Siren 381 996 214 RCS AUCH

ANNEXE AU BILAN CLOS LE 30 JUIN 2023



VIVADOUR

Le Groupe Coopératif

VIVADOUR

ANNEXE AU BILAN CLOS LE 30 JUIN 2023

1. CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE :

La société présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	205 176 296 €
Chiffre d'affaires :	308 227 522 €
Résultat :	- 2 217 347 €
Nombre moyen de salariés :	191

L'exercice écoulé a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 30 Octobre 2023.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Les principaux événements de l'exercice écoulé sont les suivants :

- ✓ *Branche collecte de céréales et oléo-protéagineux et approvisionnement en agrofournitures :*
 - Récolte faible en volume du fait des conditions climatiques (grêle, canicule, absence de précipitations),
 - Forte volatilité des marchés et des prix des produits d'agrofournitures en raison du contexte mondial.
- ✓ *Branche semences :*
 - Récolte de semences de maïs non conforme aux objectifs du fait de la sécheresse.
- ✓ *Branche viti-vinicole :*
 - Forte baisse des rendements de la récolte 2022 en raison des aléas climatiques
 - Détention de la totalité des titres de la SAS L'ARMANOIR.
- ✓ *Branche productions animales :*
 - Activité de la coopérative impactée par deux périodes d'épidémies d'influenza aviaire.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Ils respectent en particulier les dispositions de l'Autorité des Normes Comptables n°2021-01 du 7 mai 2021, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 Décembre 2016 et ceux énoncés par le plan comptable des coopératives agricoles et de leurs unions.

Conformément aux dispositions légales, la société poursuit l'application dans les comptes du présent exercice, du 01/07/2022 au 30/06/2023, des règles comptables en matière de définition, de valorisation et de dépréciation des actifs : avis CRC 2002-10 et 2004-06.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La convention comptable de la continuité d'exploitation a été utilisée pour l'établissement des comptes au 30 juin 2023. L'application de cette convention reflète la situation future estimée la plus probable et les décisions prises ou les actions envisagées visent à permettre la poursuite de l'exploitation de la société.

Seules sont exprimées les informations significatives.

4 MODES ET METHODES D'EVALUATION :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

4.1 Immobilisations nouvelles :

Les nouvelles immobilisations ont toutes été traitées selon les nouvelles normes et les règles fixées par le groupe.

- l'approche par composants est de règle pour chaque immobilisation dont le montant est supérieur à 100 000 € ;
- l'approche globale, sans décomposition, est appliquée pour les nouvelles immobilisations d'un montant inférieur à cette somme ;
- le taux d'amortissement est celui résultant de la durée d'utilisation retenue ;
- la base amortissable est éventuellement composée de la valeur brute du bien sous déduction de sa valeur résiduelle si cette dernière est mesurable et significative. Cette valeur résiduelle sera révisée à chaque clôture d'exercice ; en cas de variation, celle-ci sera traitée de manière prospective, comme un changement d'estimation comptable.

4.2 Immobilisations incorporelles :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées généralement admises.

Les durées et méthodes d'amortissement retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Frais de recherche et développement	3 ans	linéaire
Concessions, brevets et licences	de 3 à 20 ans	linéaire
Logiciels	de 3 à 5 ans	Linéaire

4.3 Immobilisations corporelles :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées généralement admises.

Les durées et méthodes d'amortissement retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Aménagements des terrains	de 3 à 30 ans	Linéaire
Constructions	de 3 à 42 ans	Linéaire
Installations générales et spécifiques, agencement et aménagements divers	de 3 à 40 ans	Linéaire
Installations, matériels et outillages	de 3 à 20 ans	Linéaire
Matériel de transport – chariot élévateur - transpalette	de 3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau et mobilier	de 2 à 10 ans	Linéaire
Matériel informatique	de 2 à 5 ans	Linéaire

4.4 Immobilisations en crédit-bail

Les actifs immobilisés acquis sous forme de crédit-bail sont enregistrés en charge par le compte 612 et font l'objet d'engagements hors bilan.

4.5 Immobilisations financières:

Les immobilisations financières sont évaluées selon leur valeur d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise, à l'exclusion des frais engagées pour leur acquisition.

Elles font éventuellement l'objet de provision pour dépréciation pour ramener la valeur brute de ces titres à une valeur nette qui tient compte des résultats financiers de ces sociétés à la date de clôture. Pour ce faire, il a été tenu compte d'éléments patrimoniaux non activés ainsi que de la probabilité de survenance de risques externes sur les outils commerciaux ou industriels concernés.

4.6 Stocks et en-cours :

Les stocks d'approvisionnements sont évalués au coût unitaire moyen pondéré. Les consommables sont valorisés selon la méthode FIFO.

Les stocks de déchets matières premières de l'usine semences sont valorisés au prix de la céréale de consommation à laquelle ils se rapportent.

Les stocks d'animaux vivants sont valorisés à la valeur d'apport majorée du coût lié à l'engraissement.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les Stocks d'Armagnac sont classés par millésime et chaque millésime est valorisé en fonction de son ancienneté de fabrication et rapporté à l'hectolitre d'alcool pur.

Les stocks de vins ont été évalués au coût de revient. Aucune charge financière n'a été incorporée dans le coût de production. Les stocks de mouts concentrés sont valorisés au prix d'achat.

Des provisions sont constituées sur les stocks dont la valeur de réalisation se révèle inférieure au prix de revient. Il en est de même pour les stocks présentant, soit une rotation lente, soit des qualités marchandes incertaines.

De plus, des provisions sont constituées sur les stocks de vins, lorsque le prix moyen de vente potentiel est inférieur au prix de revient.

4.7 Créances et dettes :

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées en cas de risques de non recouvrement :

- Les créances des clients sont provisionnées à 100 % dès lors que le retard de paiement excède 120 jours.
- Les créances des adhérents sont provisionnées à 50 % la première année où leur engagement n'est pas tenu en intégralité et à 100 % l'année suivante si cette situation perdure.
- En outre, les créances des adhérents sous protocole sont provisionnées à 25%.

5. IMMOBILISATIONS

5.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Frais d'établissement et de recherche	285 839 €			285 839 €
Concessions, brevets et licences	4 797 173 €	307 352 €		5 104 525 €
Fds de Commerce	1 262 302 €			1 262 302 €
Autres Immobilisations incorporelles	46 000 €			46 000 €
				- €
TOTAL	6 391 314 €	307 352 €	- €	6 698 666 €

Les frais de recherche et de développement comprennent essentiellement les coûts supportés par la coopérative en matière de processus de valorisation du maïs pour 231 899 € et les frais de conception du site web de vente en ligne.

Les concessions, brevets et logiciels concernent essentiellement des licences de logiciels utilisées sur les différentes activités de la coopérative.

Les fonds commerciaux correspondent à des indemnités de non rétablissement et à des fonds de commerce en viticulture et en production animale. Ces fonds de commerce sont à la clôture provisionnés à 100%, sauf le fonds de commerce de 39 K€ apporté dans le cadre de la fusion avec la SCA Les Vignerons du Gerland.

Les acquisitions pour les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des licences et logiciels pour le service informatique et les filières métiers.

5.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Terrains & aménagements	8 800 669 €	1 557 346 €	455 900 €	9 902 115 €
Constructions	76 673 938 €	109 265 €	209 479 €	76 573 723 €
Constructions s/ sol d'autrui	476 120 €			476 120 €
Installations générales et agencés de construction	12 866 340 €	1 822 077 €	135 091 €	14 553 326 €
Installations techniques, matériel et outillage	78 981 996 €	1 848 112 €	213 220 €	80 616 888 €
Installations générales et agencés divers	1 616 900 €		1 488 393 €	128 507 €
Matériel de transport	1 522 670 €	31 000 €	54 104 €	1 499 566 €
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 064 357 €	443 653 €	1 151 461 €	2 356 548 €
Emballages	1 035 €			1 035 €
Immobilisations corporelles en cours	2 834 725 €	1 411 542 €	2 454 465 €	1 791 802 €
TOTAL	186 838 751 €	7 222 995 €	6 162 114 €	187,899 631 €

Les principaux flux d'acquisition pour les immobilisations corporelles concernent :

- Le reclassement des plantations pour 1 488 K€ et des aménagements de terrains pour 68 K€ ;
- Des investissements pour les productions animales à hauteur de 130 K€ : des aménagements divers sur l'abattoir de Samatan, du matériel et de l'outillage pour l'abattoir de Samatan, du matériel informatique ;
- Des investissements pour la filière viticulture à hauteur de 1.7 M€ : Réfection toitures, aménagements pressurage, rénovation automatismes, achat groupe de froid (Cazaubon), du matériel viticole, divers matériels spécifiques pour les caves, du matériel de bureau et informatique ;
- Des investissements pour la filière territoriale à hauteur de 1.6 M€ : diverses installations et matériels spécifiques pour les dépôts et les silos, notamment à Masseube, Le Houga, Riscle et MSO ;
- Des investissements pour la filière semence à hauteur de 442 K€ : augmentation puissance électrique, divers aménagements et matériels spécifiques pour l'usine semence ;
- Des investissements pour le siège à hauteur de 487 K€ essentiellement du matériel de bureau et informatique.

Les sorties de l'exercice ressortent à 2 220 K€ en valeur brute et correspondent à :

- des mises au rebut pour 1 456 K€ sur des bâtiments, des aménagements et installations spécifiques, du matériel, des plantations et du matériel informatique ;
- des cessions pour 763 K€ de matériels viticoles, de véhicules utilitaires et des plantations. Les cessions ont été réalisées pour un montant de 39 K€ générant une plus-value de 29 K€.

Les immobilisations en cours ressortent à 1 792 K€ au 30 juin 2023 et concernent notamment des travaux au niveau des caves pour 151 K€ (augmentation puissance électrique Cazaubon), des travaux en cours sur l'usine Semences pour 846 K€ (optimisation des séchoirs), divers aménagements sur les installations spécifiques de la filière territoriale pour 626 K€ (MSO, Le Houga) et divers logiciels et matériels informatiques pour le siège pour 74 K€.

5.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Titres de participations	46 475 868 €	7 719 081 €	4 295 113 €	49 899 837 €
Parts de coopératives	94 494 €	20 275 €		114 768 €
Parts d'unions coopératives	7 223 662 €		6 348 943 €	874 719 €
Comptes courants / Créances rattachées aux participations	943 934 €			943 934 €
Total participations	54 737 958 €	7 739 355 €	10 644 056 €	51 833 258 €
Parts de banques et org. financiers	451 665 €	9 121 €		460 786 €
Total autres immo financières	451 665 €	9 121 €	0 €	460 786 €
Prêts aux adhérents	2 086 501 €	797 433 €	695 391 €	2 188 543 €
Prêts au Personnel	750 €		750 €	0 €
Prêts de titres	120 €			120 €
Dépôts et cautionnements	16 467 €	3 196 €	2 368 €	17 295 €
créances diverses	260 400 €			260 400 €
Total Prêts et autres immo finan.	2 364 238 €	800 629 €	698 509 €	2 466 358 €
TOTAL	57 553 861 €	8 549 105 €	11 342 564 €	54 760 402 €

Les participations se répartissent comme suit :

- UNIONS

	Montant brut
Union INVIVO	859 420 €
Semences de France	9 700 €
Autres	5 599 €
Total	874 719 €

Il est à noter le reclassement des parts sociales de l'Union de Coopérative ACTEO en titres de participation pour un montant de 6 343 943 € suivant la transformation au cours de l'exercice de cette Union de coopératives en société par action simplifiée.

- **PARTS DE COOPERATIVES**

	Montant brut
MAISADOUR	19 048 €
MAISADOUR Parts d'Epargne	4 345 €
VAL DE GASCOGNE	8 630 €
GERSYCOOP	7 063 €
La GARDONNENQUE	9 114 €
FONCALIEU	8 421 €
ABATTOIR COMMINGES	20 000 €
GROUPEMENT PRODUCTEUR	17 510 €
Autres	20 637 €
Total	114 768 €

- **TITRES DE PARTICIPATIONS**

	% détenu	Montant brut
AGRO PARTICIPATIONS AB	100,00%	28 698 639 €
SUD OUEST ALIMENT	20,06%	7 776 593 €
CHATEAUX TERROIRS VASCONS	11,39%	748 096 €
MAISICA	3,40%	39 716 €
ACTEO SAS	98,43%	6 343 943 €
OCEOL	10,75%	49 311 €
SCEA ST CHRISTOPHE	27,00%	13 500 €
OVALIE INNOVATIONS	52,00%	26 000 €
NUTRICIA	21,00%	129 780 €
ARMANOIR	100,00%	5 376 156 €
SCEA VIDALON	76,00%	279 500 €
SCEA MONLUC	99,90%	230 000 €
BONDUELLE		49 981 €
AUTRES		138 622 €
Total		49 899 837 €

Il est à noter la sortie des titres VERNEUIL AGRO FINANCEMENT pour un montant de 4 295 113 € au cours de l'exercice suivant la liquidation de cette société en date du 26 Janvier 2023. Le boni de liquidation pour un montant de 323 K€ a été constaté dans les produits financiers sur parts sociales.

Les créances rattachées à des participations (avances en comptes courants) se détaillent ainsi au 30 juin 2023 :

	Montant Brut
OVALIE INNOVATION	940 000 €
Autres	3 934 €
Total	943 934 €

6. AMORTISSEMENTS :

Les amortissements sont détaillés dans le tableau ci-dessous et sont constitués d'une dotation au titre de l'exercice pour un montant de 4 735 270 €.

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Frais de recherche et développement	285 839 €			285 839 €
Concessions brevets et licences	4 103 398 €	287 365 €		4 390 763 €
Fonds commercial	19 650 €			19 650 €
autres immobilisations incorporelles	46 000 €			46 000 €
Aménagements s/ terrains	4 139 357 €	246 145 €	292 864 €	4 092 638 €
Constructions	63 569 252 €	1 133 564 €	205 984 €	64 496 832 €
Constructions s/ sol d'autrui	286 513 €	4 642 €		291 155 €
Installations générales et agencés de construction	8 109 287 €	894 965 €	91 433 €	8 912 819 €
Installations techniques, matériel et outillage	71 525 067 €	1 933 416 €	204 147 €	73 254 336 €
Installations générales et agencés divers	128 165 €	117 €		128 282 €
Matériel de transport	1 291 252 €	82 958 €	50 796 €	1 323 414 €
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 884 262 €	152 098 €	1 151 025 €	1 885 335 €
Emballages	1 035 €			1 035 €
TOTAL	156 389 078 €	4 735 270 €	1 996 249 €	159 128 099 €

7. STOCKS :

Les stocks sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Fournitures consommables	1 262 833 €		1 262 833 €
En cours production de biens			- €
Produits finis	15 433 885 €	406 868 €	15 027 017 €
Matières et marchandises	460 206 €	24 239 €	435 967 €
TOTAL	17 156 924 €	431 107 €	16 725 817 €

Les provisions sur stocks s'élèvent à 431 107€ au 30 juin 2023 et concernent essentiellement les stocks de vins et de matériel d'élevage.

8. EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS

Non applicable

9. ETAT DES CREANCES :

Le tableau ci-dessous présente l'état des créances à la clôture.

Nature	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	943 934 €	943 934 €	
Prêts (1) (2)	2 188 663 €	703 938 €	1 484 726 €
Autres immobilisations financières	277 695 €	277 695 €	
Clients douteux et litigieux	1 299 467 €	1 299 467 €	
Autres créances clients	61 928 126 €	61 928 126 €	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	746 €	746 €	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	280 €	280 €	
Impôts sur les bénéfices	143 153 €	143 153 €	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 773 471 €	1 773 471 €	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		0 €	
Divers	10 998 €	10 998 €	
Groupe et associés (2)	45 342 579 €	45 342 579 €	
Débiteurs divers	4 298 698 €	4 298 698 €	
Charges constatées d'avance	1 571 844 €	1 571 844 €	
TOTAL	119 779 653 €	118 294 927 €	1 484 726 €

10. PRODUITS A RECEVOIR :

Les produits à recevoir sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature	Montant brut
Fournisseurs avoirs à recevoir	3 999 686 €
Clients factures à établir	3 067 631 €
Adhérents factures à établir	173 060 €
Divers produits à recevoir	50 854 €
Etat - Produits à recevoir	100 €
Etat - CET	10 898 €
TOTAL	7 302 230 €

11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :

Les charges constatées d'avance pour un montant de 1 571 844 € sont détaillées dans le tableau ci-dessous. Elles comprennent uniquement des dépenses d'exploitation.

Nature	Montant brut
Location matériel	5 451 €
Assurance	207 540 €
Transport collecte Récolte N+1	707 €
Maintenance et assistance	108 292 €
Redevances	49 061 €
Eau	994 €
Aides aux cultures plantations (ex VDG)	857 416 €
Prime récolte maïs 2023	263 292 €
Cotisations et abonnements	11 724 €
Achats fournitures COVID	9 023 €
Prestations Extérieures	32 448 €
Crédit-bail	2 013 €
Appros	23 882 €
TOTAL	1 571 843 €

12. CAPITAL SOCIAL :

Le capital social souscrit au 30 juin 2023 s'élève à la somme de 4 152 616 € dont 4 127 178 € versé contre 4 139 286 € au 30 juin 2022, soit une progression nette de 13 330 €. Il est constitué de 2 076 308 parts d'une valeur unitaire de 2 €.

Les capitaux propres d'un montant de 142 786 139 € ont évolué de la façon suivante :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Capital social	4 139 286 €	113 080 €	99 750 €	4 152 616 €
Primes de fusion	871 247 €			871 247 €
Ecart de réévaluation	11 992 €			11 992 €
Résèrve légale	5 477 181 €			5 477 181 €
Résèrve statutaires	35 497 407 €			35 497 407 €
Résèrves règlementées	34 719 702 €	38 529 €		34 758 231 €
Autres résèrves	61 040 678 €	1 749 740 €		62 790 418 €
Report à nouveau				0 €
Résultat de l'exercice	2 288 798 €		4 506 145 €	-2 217 347 €
Subvention d'investissement		1 444 394 €		1 444 394 €
TOTAL	144 046 291 €	3 345 743 €	4 605 895 €	142 786 139 €

La subvention d'investissement fait l'objet d'un amortissement sur 10 ans correspondant à la durée moyenned'amortissement des immobilisations financées par cette subvention (CEE sur Groupes Froid Vic et Cazaubon).

13. PROVISIONS :

Les provisions et dépréciations sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Provisions pour litiges	30 000 €		30 000 €	0 €
Provision pour pension et obligations	1 453 344 €	45 599 €	434 869 €	1 064 074 €
Autres provisions pour risques ou charges	891 383 €	680 000 €	45 242 €	1 526 141 €
Total provisions pour risques et charges	2 374 727 €	725 599 €	510 111 €	2 590 215 €
Dépréciation immobilisations incorporelles	1 203 225 €			1 203 225 €
Dépréciation immobilisations corporelles	57 121 €			57 121 €
Dépréciation titres mis en équivalence	19 492 €			19 492 €
Dépréciation titres participations	14 940 000 €	807 000 €	1 104 000 €	14 643 000 €
Dépréciation autres immobilisations financières	192 412 €	2 708 €	5 562 €	189 558 €
Dépréciation stocks	345 721 €	431 107 €	345 721 €	431 107 €
Dépréciation créances	2 479 366 €	1 088 914 €	702 885 €	2 865 395 €
Total provisions pour dépréciation	19 237 337 €	2 329 729 €	2 158 168 €	19 408 898 €
TOTAL GENERAL	21 612 064 €	3 055 328 €	2 668 279 €	21 999 113 €

Le total des autres provisions pour risques et charges d'un montant de 1 526 141 € destiné à couvrir certaines incertitudes inhérentes à l'activité de la coopérative et de ses filiales se détaille comme suit :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Provisions pour pertes à terminaison				- €
Provisions pour risques s/ prêts adhérents	74 383 €		28 242 €	46 141 €
Provisions pour risques viti	800 000 €			800 000 €
Provisions pour risques germination	17 000 €		17 000 €	- €
Provisions pour risques litige labo semence		20 000 €		20 000 €
Provisions pour risques Congés payés		660 000 €		660 000 €
TOTAL	891 383 €	680 000 €	45 242 €	1 526 141 €

La provision pour risques Viti a été maintenue au 30 juin 2023 à hauteur de 800 K€ compte tenu des aléas climatiques qui ont affecté la récolte 2023 faible en rendement et de qualité moyenne.

Une provision à hauteur de 660 K€ a été constituée au 30 juin 2023 compte tenu des erreurs d'estimations relevées sur les provisions congés payés et charges sociales associées concernant les différentes sociétés du Groupe.

14. EMPRUNTS :

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Le détail des emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine se présente comme suit :

	Capital départ	Capital restant dû	Part à -1 an	Part 1 à 5 ans	Part + 5 ans
Avances Comtesse du Barry	67 618 €	7 843 €	7 843 €		
Emprunts ex SAS CSJ	460 000 €	218 112 €	42 274 €	171 135 €	4 703 €
Emprunts ex SCI GERLAND	345 000 €	185 430 €	23 255 €	99 302 €	62 873 €
Emprunts ex SCA VDG	5 645 000 €	1 115 313 €	462 041 €	433 987 €	219 285 €
Emprunts Participatifs	10 000 000 €	10 000 000 €	0 €	2 500 000 €	7 500 000 €
Emprunts FINADOUR	27 000 000 €	4 494 105 €	2 474 966 €	2 010 076 €	9 063 €
Total Emprunts	43 517 618 €	16 020 803 €	3 010 379 €	5 214 500 €	7 795 924 €
Dépôts de garantie reçus		5 400 €	5 400 €		
Intérêts courus		45 094 €	45 094 €		
Total	43 517 618 €	16 071 297 €	3 060 873 €	5 214 500 €	7 795 924 €

La coopérative n'a souscrit aucun nouvel emprunt au cours de l'exercice auprès du GIE FINADOUR. Les emprunts en cours, souscrits auprès du GIE FINADOUR, sont à échéance trimestrielle ou mensuelle.

En revanche, la Coopérative a souscrit un emprunt participatif de 10 000 000 € auprès du LCL.

Le montant des remboursements de l'exercice s'élève à 4 341 949 €.

15. ETAT DES DETTES :

Le tableau ci-dessous présente l'état des dettes à la clôture.

Nature	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi	669 040 €	669 040 €		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an	1 553 993 €	562 707 €	704 424 €	286 861 €
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	14 517 305 €	2 498 166 €	4 510 076 €	7 509 063 €
Fournisseurs et comptes rattachés	22 126 458 €	22 126 458 €		
Personnel et comptes rattachés	880 418 €	880 418 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 046 458 €	1 046 458 €		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	309 725 €	309 725 €		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	174 028 €	174 028 €		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	819 900 €	819 900 €		
Groupe et associés (2)	595 352 €	595 352 €		
Autres dettes	12 823 825 €	12 823 825 €		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 283 481 €	4 283 481 €		
TOTAL	59 799 983 €	46 789 558 €	5 214 500 €	7 795 924 €

16. CHARGES A PAYER :

Les charges à payer, sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature	Montant brut
Intérêts courus sur emprunts bancaires	35 137 €
Intérêts courus sur emprunts FINADOUR	9 957 €
Fournisseurs factures non parvenues	9 228 298 €
Clients Avoirs à établir	235 728 €
Dettes pour congés à Payer	714 418 €
Participation des salariés	91 000 €
Personnel autres charges à payer	75 000 €
Personnel Intéressement	
Dettes charges sociales sur congés payés	335 776 €
Organismes sociaux autres charges à payer	109 117 €
IJSS	41 853 €
Etat charges à payer	140 156 €
Adhérents charges à payer	3 714 228 €
Adhérents avoirs à établir	86 240 €
Autres charges à PAYER	9 683 €
Redevance pollution diffuse à reverser	739 €
Taxe Phyt'eau à reverser	343 674 €
Adhérents factures non parvenues	103 864 €
Intérêts courus à payer	€
Etat - taxe formation à payer	6 817 €
TOTAL	15 281 685 €

Les charges à payer sont calculées sur la base de pièces comptables dont l'établissement est postérieur à la clôture ou sur la base d'estimations de la charge en adéquation avec les informations connues à la date de clôture.

17. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :

Les produits constatés d'avance pour un montant de 4 283 481 € sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Ils correspondent uniquement à des produits d'exploitation.

Nature	Montant brut
Production Colza semences récolte 2023	108 900 €
Production maïs récolte 2023	3 267 970 €
Production tournesol récolte 2023	3 885 €
Prime maïs doux récolte 2023	263 292 €
Aides aux cultures pour plantations (ex VDG)	639 434 €
TOTAL	4 283 481 €

18. RESULTAT FINANCIER :

Le résultat financier de + 1 717 744 € comprend les éléments suivants :

Nature	Valeur fin d'exercice
Produits financiers de participations	408 114 €
Revenu des prêts accordés aux adhérents	49 627 €
Intérêts sur créances GIE Finadour	723 471 €
Revenus sur créances adhérents	645 122 €
Revenus sur créances commerciales	9 934 €
Escomptes obtenus	1 383 €
Transfert de charges financier	76 785 €
Reprise aux provisions pour risques	5 562 €
Reprise provision sur immobilisations financières (1)	1 104 000 €
Total Produits financiers	3 023 997 €
Dotation sur autres immobilisations s/ titres(2) et s/ prêts	809 708 €
Intérêts comptes courants adhérents	53 383 €
Intérêts des emprunts	175 662 €
Aides jeunes agriculteur	69 000 €
Escompte accordés	97 046 €
Charges financières GIE Finadour	79 047 €
Autres charges financières	22 409 €
Intérêts bancaires et charges assimilés	
Total Charges financières	1 306 254 €
Résultat financier	1 717 744 €

Dont :

(1) Les reprises sur dépréciation des titres :

- AGROPARTICIPATIONS AB : 1 104 000 €

(2) Les dotations aux provisions sur titres :

- SUD OUEST ALIMENT : 598 000 €
- SCEA CASTEL DE VIDALON : 52 000 €
- SCEA DOMAINE DE MONLUC : 157 000 €

19. RESULTAT EXCEPTIONNEL :

Le résultat exceptionnel de -159 116 € comprend les éléments suivants :

Nature	Valeur fin d'exercice
Produits sur opérations de gestion	201 687 €
Produits sur opérations en capital (1)	4 570 988 €
Reprises sur provisions et transferts de charges	45 242 €
Total Produits exceptionnels	4 817 918 €
Charges sur opérations de gestion (2)	458 914 €
Charges sur opérations en capital (1)	4 305 019 €
Charges sur amortissements et provisions	213 100 €
Total Charges exceptionnelles	4 977 033 €
Résultat exceptionnel	-159 116 €

Dont :

(1) Sortie des titres VERNEUIL AGRO FINANCEMENT pour 4 295 113 €

(2) Aide viticulture 151 677 € et aide Productions animales 41 200 €.

20. ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS :

20.1 Passif externe du GIE FINADOUR:

Engagement lié à la qualité d'associé dans le GIE FINADOUR concernant le passif externe du groupement à l'égard des tiers.

Nature	Montant
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	190 450 503 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 220 004 €
Dettes fiscales et sociales	1 772 512 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 973 €
Autres dettes	0 €
TOTAL	195 463 993 €

20.2 Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière

A la clôture du présent exercice, la provision destinée à couvrir les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière a été actualisée à hauteur de 1 064 074 €. Son montant est révisé chaque fin d'exercice en prenant les hypothèses suivantes :

- Engagement déterminé selon l'ancienneté acquise par chaque membre du personnel présent à la date du 30 juin 2023.
- Evaluation à partir des données de salaires du mois d'avril 2023 et selon la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite.
- L'hypothèse retenue étant le départ du salarié remplissant les conditions pour bénéficier d'une retraite à taux plein à l'âge de 64 ans, à son initiative, avec majoration de charges sociales à taux plein (44.3 % observée en moyenne sur le groupe en 2022-2023).
- Critères retenus : Table de mortalité 2017-2019 de l'INED, taux de Turn Over : 7.54 %, taux d'évolution des salaires : 4.6 %, taux d'actualisation : 3.77 %.

20.3 Engagements financiers donnés

Les engagements donnés / Cautions en faveur des adhérents sont les suivants :

Bénéficiaires	Objet	Montant garanti en principal	Encours garanti au 30/06/2023	Échéance	Nature de l'engagement
BP Occitane	Convention Vivavol	34 320 €	3 499 €	16/09/2025	Cautionsimple
C.A Pyrénées Gascogne	Convention AVILOR	1 169 698 €	586 856 €	11/01/2036	Cautionsolidaire
C.A Pyrénées Gascogne	Convention AVILOR	1 663 026 €	1 311 529 €	04/02/2036	Cautionsimple
Gascogne	poulet végétal	1 984 000 €	926 050 €	31/08/2028	Cautionsolidaire
C.A Pyrénées Gascogne	Convention prêts adhérents VITI	145 360 €	36 670 €	25/08/2025	Cautionsimple
CA Aquitaine	Financement bâtiment élevage PA	367 716 €	272 894 €	22/01/2040	Cautionsimple
Crédit Mutuel	Cautionnement prêt bâtiment poulet Label	64 000 €	40 459 €	30/04/2027	Cautionsimple
Crédit Mutuel	Cautionnement prêt	200 000 €	94 893 €	31/12/2027	
Total		5 628 120 €	3 272 850 €		

Les Cautions Autres données se détaillent comme suit :

Bénéficiaire	Objet	Montant garanti en principal	Encours garanti au 30/06/2023	Echéance	Nature de l'engagement
France Agrimer	Garantie sur le remboursement à échéance des effets de financement émis par Actéo	60 000 000 €	11 800 000 €	30/06/2023	Cautions solidaire
AXSO	Fournisseurs d'AXSO	7 400 000 €			Cautions solidaire divisé
AXSO	CAUTION Solidaire Crédit Agricole	2 000 000 €			Cautions solidaire
AXSO	CAUTION Solidaire CIC	1 000 000 €			Cautions solidaire
Banque Populaire occitane	Cautions prêt AGRIBIO Silo de stockage	540 000 €	272 307 €	31/08/2031	Cautions solidaire
Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées	Cautions prêt AGRIBIO Silo de stockage	563 000 €	281 508 €	31/07/2029	Cautions solidaire
Caceis	Garantie à 1ère demande	3 500 000 €			

Au 30 juin 2023, le montant des intérêts des emprunts souscrits auprès du GIE FINADOUR et restant à courir est de 63 364 €.

Au 30 juin 2023, le montant des intérêts des emprunts souscrits auprès d'organismes de crédit et restant à courir est de 3 462 459 €.

Par ailleurs, les Autres engagements donnés au 30 juin 2023 sont :

- Lettre d'intention pour réservation ressources humaines et financières sur projet de recherche « procédé de production d'une protéine végétale » sous condition du soutien financier de la région Midi-Pyrénées,
- Gage sans dépossession en garantie d'emprunts dont le solde restant dû est de 139 502 €,
- Hypothèques conventionnelles & Privilèges de prêteur de deniers en garanties d'emprunts auprès du Crédit Agricole Aquitaine et Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, dont le solde restant dû au 30 juin 2023 est de 578 100 €,
- Nantissement de matériel en garantie d'emprunts auprès du Crédit Agricole Aquitaine et de la Banque Populaire Occitane dont le solde dû au 30 juin 2023 est de 344 934 €.

20.4 Engagements financiers reçus

- Cautions bancaires accordées par le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne vis-à-vis de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects et concernant la filière caves de vinification pour les crédits d'entrepôts, d'expédition, de liquidation et d'enlèvement, pour un montant illimité,
 - Mise en place de warrants agricoles affectés sur les matériels financés par les prêts accordés aux producteurs pour un montant de 147 346 €,
 - Mise en place d'hypothèques affectées sur les matériels financés par les prêts accordés aux producteurs :
- ⇒ Montant à l'origine des prêts garantis : 1 981 904 €
- ⇒ Montant restant dû au 30 juin 2023 : 1 177 760 €
- Mise en place d'hypothèques affectées sur les matériels financés par les prêts accordés aux producteurs,
 - Montant des créances des associés coopérateurs sur bovins garantis par des warrants agricoles sur récolte au 30 juin 2023 pour un montant de 14 846 €,
 - Montant des créances des associés coopérateurs sur des approvisionnements garantis par des warrants agricoles sur récolte au 30 juin 2023 pour un montant de 1 465 488 €.

20.5 Engagement de crédit-bail

Les immobilisations en crédit-bail concernent du matériel agricole destiné à la filière viticole (matériels ex SCAVDG). Les redevances prises en charge sur l'exercice s'élèvent à 58 961 €.

Redevances prises en charges sur exercice	58 961 €
Montant HT des 6 matériels en crédit-bail	390 213 €
Cumul redevances payées au 30 juin 2023	258 468 €
Redevances restant à payer	143 995 €
Valeur de rachat	18 439 €

21. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT :

Non significatif

22. RESULTAT DES OPERATIONS AVEC LES TIERS NON-ASSOCIES :

Les opérations réalisées avec les tiers non associés ont généré un résultat brut déficitaire de -478 057,62 €. Après prise en compte du revenu des locations, du résultat de la filière photovoltaïque, de la quote-part du résultat du GIE FINADOUD, de la SCEA St Christophe, de la boutique de Samatan, de la quote-part des frais de siège ainsi que des autres produits accessoires et charges non déductibles, le résultat fiscal de la coopérative est déficitaire à hauteur de - 505 259 € générant ainsi aucune charge d'impôt au 30 juin 2023.

Au final compte tenu de l'absence d'impôt sur les bénéfices, le résultat net des opérations avec les tiers non associés ressort donc déficitaire à hauteur de - 478 058 €.

23. VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN SALARIE :

Cadres et cadres assimilés	56
Techniciens – Agents de maîtrise	35
Ouvriers – Employés	100
	191

24. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (DETENUES A PLUS DE 50%) :

Filiale	Val: nette comptable des titres (k€)	% de détenti on	Date de situation	Capitaux propres (K€)	Chiffres d'affaires (K€)	Résultat net (K€)
AGRO PARTICIPATIONS AB	28 699	100,00%	30/06/2023	20 663	0	1 104
OVALIE INNOVATIONS	26	52,00%	30/06/2023	152	94	10
ACTEO	6 344	98,43%	30/06/2023	8 573	196 547	799
ARMANOIR	5 376	100,00%	30/06/2023	5 945	39	-23
CASTEL DE VIDALON	280	76,00%	31/10/2022	133	428	-68
DOMAINE D ESPLAVIS	10	99,00%	30/06/2023	-4	181	-3
MAURAS	26	95,83%	30/06/2023	21	194	-85
SAN DE GUILHEM	10	99,00%	30/06/2023	48	153	42
DOMAINE DE MONLUC	230	99,90%	30/06/2023	-167	56	-295

25. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT LES COMPTES :

Respectant les obligations légales, la SCA VIVADOUR, « société mère », d'un groupe comprenant 43 sociétés dans son périmètre de consolidation établit des comptes consolidés en normes françaises.

26. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant dans les comptes de l'exercice s'élèvent à :

- | | |
|---|--------------|
| - Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes annuels | 134 000 € HT |
| - Honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestation de services entrant dans les diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels | 0 € |

27. INDEMNITES COMPENSATRICES ALLOUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les indemnités versées au cours de cet exercice se sont élevées à 195 568 €.

Aucune avance relevant des dispositions de l'article R 524.5 du Code Rural n'a été consentie aux dirigeants de la coopérative.

28. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Nature	Montant brut
Ventes Marchandises	230 874 208 €
Ventes Production de biens	67 652 759 €
Prestations de service	9 700 556 €
TOTAL	308 227 523 €

29. EVENEMENTS POST CLOTURE :

Il n'y a pas eu d'événement postérieur à la clôture de nature à modifier la présentation des comptes clos le 30 juin 2023.

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Zac de Peyres

40800 AIRE SUR ADOUR

Exco FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST

24 Rue Georges Magnoac

65000 TARBES

VIVADOUR

Société Coopérative Agricole à capital variable

siège social : Rue de la Menoue - 32400 RISCLE

R.C.S. : AUCH 381 996 214



RAPPORT DES CO - COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2023

RAPPORT DES CO - COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

A l'assemblée générale de la société **VIVADOUR SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE**

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société coopérative agricole **VIVADOUR** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

ay or

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels relative aux faits marquants de l'exercice.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons ainsi plus particulièrement prêté attention :

- Aux principes comptables suivis et aux estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre société.
- A valider la réalité et l'existence des dettes et créances les plus significatives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

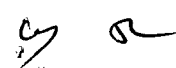
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

AUTRES INFORMATIONS

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DES CO - COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

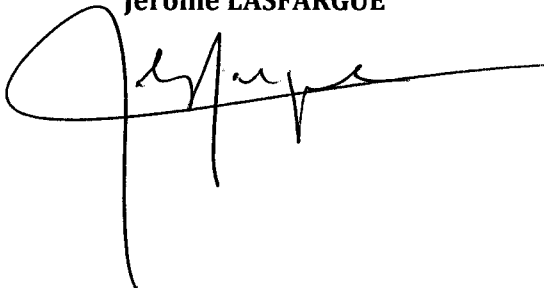
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait le 8 novembre 2023

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE D'AGEN

Jérôme LASFARGUE



EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE TOULOUSE

Christian DUBOSC

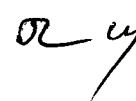


ANNEXE AU RAPPORT DES CO - COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



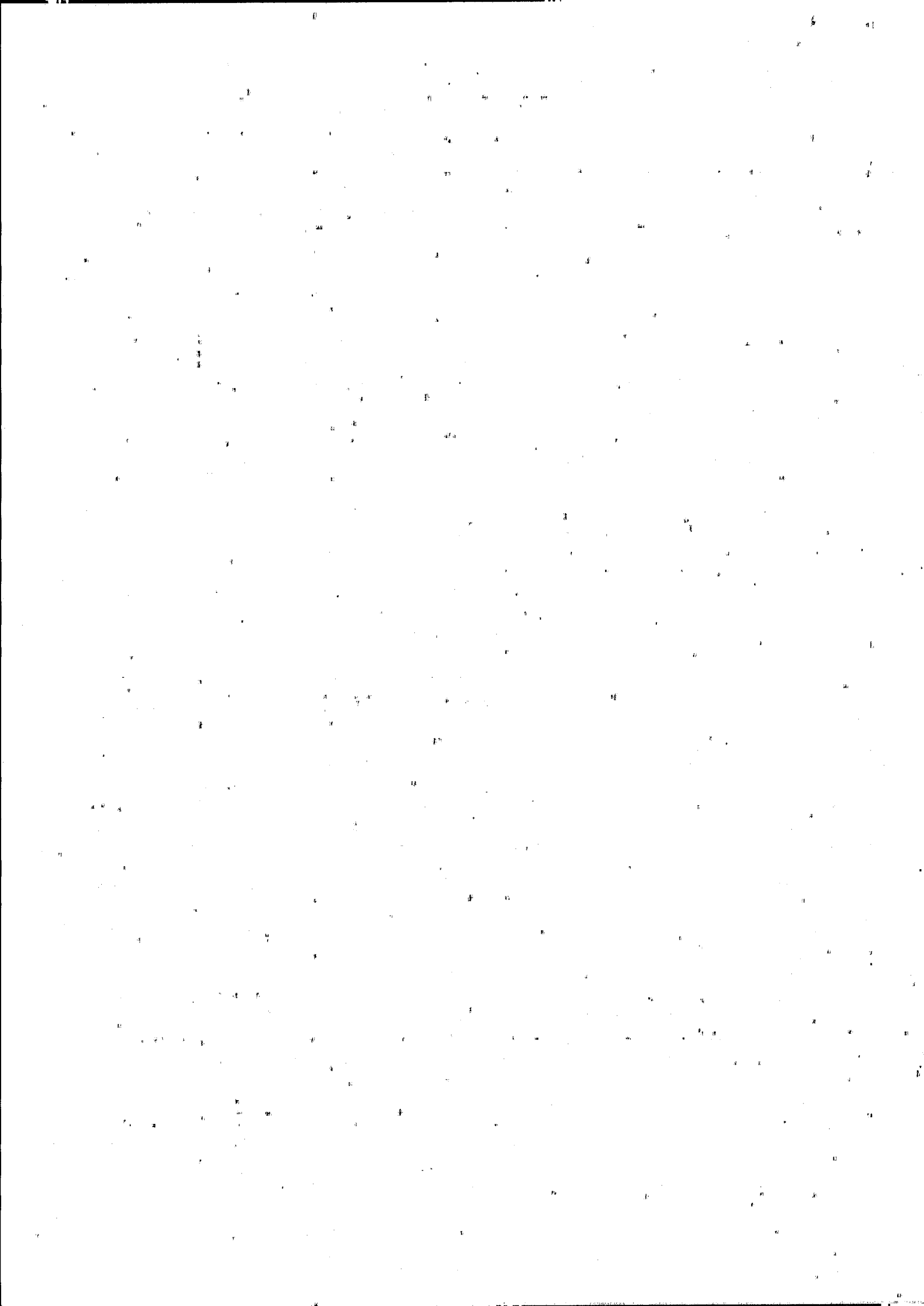
BILAN ACTIF

	30/06/2023			30/06/2022
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement	285 839	285 839		
Concessions, brevets et droits similaires	5 104 525	4 390 763	713 762	693 775
Fonds commercial (1)	1 262 302	1 222 875	39 427	39 427
Autres immobilisations incorporelles	46 000	46 000		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>6 698 666</i>	<i>5 945 477</i>	<i>753 189</i>	<i>733 202</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains	9 902 117	4 092 638	5 809 478	5 303 939
Constructions	91 603 169	73 700 806	17 902 363	18 051 346
Installations techniques, matériel et outillage industriels	80 616 888	73 254 336	7 362 552	7 456 929
Autres immobilisations corporelles	3 985 656	3 338 066	647 589	1 257 620
Immobilisations en cours	1 791 802	57 121	1 734 681	2 777 604
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>187 899 631</i>	<i>154 442 968</i>	<i>33 456 664</i>	<i>34 847 438</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	50 889 324	14 662 492	36 226 832	38 834 532
Créances rattachées à des participations	943 934	3 910	940 024	940 024
Autres titres immobilisés	460 786		460 786	451 665
Prêts	2 188 663	185 648	2 003 015	1 898 869
Autres immobilisations financières	277 695		277 695	276 867
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>54 760 402</i>	<i>14 852 050</i>	<i>39 908 352</i>	<i>42 401 957</i>
ACTIF IMMOBILISE	249 358 699	175 240 495	74 118 204	77 982 597
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	1 262 833		1 262 833	1 294 459
En cours de production de biens				18 269
En cours de production de services				86 109
Produits intermédiaires et finis	15 433 885	406 868	15 027 016	17 916 142
Marchandises	460 206	24 239	435 967	496 460
<i>Total des stocks</i>	<i>17 156 924</i>	<i>431 107</i>	<i>16 725 817</i>	<i>19 811 439</i>
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	86 420		86 420	14 667
Clients et comptes rattachés	63 227 592	2 865 395	60 362 197	64 395 388
Autres créances	51 569 924		51 569 924	59 800 960
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>114 883 937</i>	<i>2 865 395</i>	<i>112 018 542</i>	<i>124 211 015</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :	47 294		47 294	47 294
Disponibilités	695 227		695 227	1 430 637
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>742 521</i>		<i>742 521</i>	<i>1 477 930</i>
Charges constatées d'avance	1 571 844		1 571 844	1 359 529
ACTIF CIRCULANT	134 355 225	3 296 502	131 058 722	146 859 914
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	383 713 924	178 536 997	205 176 926	224 842 511

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an



BILAN PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
Capital social ou individuel Dont versé : 4 152 616	4 152 616	4 139 286
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	871 247	871 247
Ecart de réévaluation	11 992	11 992
Réserve légale	5 477 181	5 477 181
Réserves statutaires ou contractuelles	35 497 407	35 497 407
Réserves réglementées	34 758 231	34 719 702
Autres réserves	62 790 418	61 040 678
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(2 217 347)	2 288 798
<i>Total situation nette</i>	<i>141 341 745</i>	<i>144 046 291</i>
Subventions d'investissement	1 444 394	
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	142 786 139	144 046 291
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 526 141	921 383
Provisions pour charges	1 064 074	1 453 344
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 590 215	2 374 727
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 223 033	2 357 731
Emprunts et dettes financières divers	15 112 657	24 690 307
<i>Total dettes financières</i>	<i>17 335 691</i>	<i>27 048 037</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	589	2 517
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 126 458	27 487 922
Dettes fiscales et sociales	2 410 629	2 581 728
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>24 537 676</i>	<i>30 072 166</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	819 900	1 245 980
Autres dettes	12 823 825	15 517 616
<i>Total dettes diverses</i>	<i>13 643 725</i>	<i>16 763 596</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	4 283 481	4 537 694
DETTES	59 800 572	78 421 493
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	205 176 926	224 842 511

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2023			30/06/2022
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	230 874 208		230 874 208	231 143 161
Production vendue : - biens	65 492 941	2 159 818	67 652 759	57 779 186
Production vendue : - services	9 700 556		9 700 556	11 484 994
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	306 067 704	2 159 818	308 227 522	300 407 342
Production stockée			(2 892 056)	(8 365 544)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			825 774	249 281
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			3 904 602	4 828 256
Autres produits (1) (11)			88 045	163 258
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			310 153 888	297 282 593
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			224 744 949	208 386 660
Variation de stock (marchandises)			76 555	(76 919)
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			36 117 975	35 480 993
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			31 626	(266 574)
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			34 869 934	34 877 262
<i>Total charges externes</i>			<i>295 841 038</i>	<i>278 401 422</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			1 668 495	1 638 069
Charges de personnel				
Salaires et traitements			6 228 151	6 862 203
Charges sociales (10)			2 438 562	2 369 703
<i>Total charges de personnel</i>			<i>8 666 714</i>	<i>9 231 906</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 735 270	4 583 342
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 520 021	746 644
Dotations aux provisions pour risques et charges			725 599	456 858
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>6 980 890</i>	<i>5 786 844</i>
Autres charges (12)			681 725	1 686 645
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			313 838 863	296 744 886
RESULTAT D'EXPLOITATION			(3 684 975)	537 707
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)			408 114	44 138
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			49 627	30 516
Autres intérêts et produits assimilés (5)			1 379 910	2 331 192
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 186 346	1 392 081
Différences positives de change				5
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			3 023 997	3 797 933
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			809 708	505 000
Intérêts et charges assimilées (6)			496 546	721 919
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			1 306 254	1 226 919
RESULTAT FINANCIER			1 717 744	2 571 014
RESULTAT COURANT			(1 967 231)	3 108 721

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	201 687	120 171
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 570 988	859 500
Reprises sur provisions et transferts de charges	45 242	9 592
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 817 918	989 263
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	458 914	666 776
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 305 019	730 024
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	213 100	145 972
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 977 033	1 542 773
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(159 116)	(553 510)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	91 000	114 671
Impôts sur les bénéfices		151 742
TOTAL DES PRODUITS	317 995 803	302 069 788
TOTAL DES CHARGES	320 213 150	299 780 990
BENEFICE ou PERTE	(2 217 347)	2 288 798

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières 391 252

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier 58 961

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées 760 795

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées 176 008

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges 2 391 127

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) 192 428

VIVADOUR

Société Coopérative Agricole au capital variable
Agrément HCCA n° 14095

Siren 381 996 214 RCS AUCH

ANNEXE AU BILAN CLOS LE 30 JUIN 2023



VIVADOUR

Le Groupe Coopératif

VIVADOUR**ANNEXE AU BILAN CLOS LE 30 JUIN 2023****1. CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE :**

La société présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	205 176 296 €
Chiffre d'affaires :	308 227 522 €
Résultat :	- 2 217 347 €
Nombre moyen de salariés :	191

L'exercice écoulé a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 30 Octobre 2023.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Les principaux événements de l'exercice écoulé sont les suivants :

- ✓ *Branche collecte de céréales et oléo-protéagineux et approvisionnement en agrofournitures :*
 - Récolte faible en volume du fait des conditions climatiques (grêle, canicule, absence de précipitations),
 - Forte volatilité des marchés et des prix des produits d'agrofournitures en raison du contexte mondial.
- ✓ *Branche semences :*
 - Récolte de semences de maïs non conforme aux objectifs du fait de la sécheresse.
- ✓ *Branche viti-vinicole :*
 - Forte baisse des rendements de la récolte 2022 en raison des aléas climatiques
 - Détention de la totalité des titres de la SAS L'ARMANOIR.
- ✓ *Branche productions animales :*
 - Activité de la coopérative impactée par deux périodes d'épidémies d'influenza aviaire.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Ils respectent en particulier les dispositions de l'Autorité des Normes Comptables n°2021-01 du 7 mai 2021, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 Décembre 2016 et ceux énoncés par le plan comptable des coopératives agricoles et de leurs unions.

Conformément aux dispositions légales, la société poursuit l'application dans les comptes du présent exercice, du 01/07/2022 au 30/06/2023, des règles comptables en matière de définition, de valorisation et de dépréciation des actifs : avis CRC 2002-10 et 2004-06.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La convention comptable de la continuité d'exploitation a été utilisée pour l'établissement des comptes au 30 juin 2023.

L'application de cette convention reflète la situation future estimée la plus probable et les décisions prises ou les actions envisagées visent à permettre la poursuite de l'exploitation de la société.

Seules sont exprimées les informations significatives.

4 MODES ET METHODES D'EVALUATION :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

4.1 Immobilisations nouvelles :

Les nouvelles immobilisations ont toutes été traitées selon les nouvelles normes et les règles fixées par le groupe.

- l'approche par composants est de règle pour chaque immobilisation dont le montant est supérieur à 100 000 € ;
- l'approche globale, sans décomposition, est appliquée pour les nouvelles immobilisations d'un montant inférieur à cette somme ;
- le taux d'amortissement est celui résultant de la durée d'utilisation retenue ;
- la base amortissable est éventuellement composée de la valeur brute du bien sous déduction de sa valeur résiduelle si cette dernière est mesurable et significative. Cette valeur résiduelle sera révisée à chaque clôture d'exercice ; en cas de variation, celle-ci sera traitée de manière prospective, comme un changement d'estimation comptable.

4.2 Immobilisations incorporelles :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées généralement admises.

Les durées et méthodes d'amortissement retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Frais de recherche et développement	3 ans	linéaire
Concessions, brevets et licences	de 3 à 20 ans	linéaire
Logiciels	de 3 à 5 ans	Linéaire

4.3 Immobilisations corporelles:

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées généralement admises.

Les durées et méthodes d'amortissement retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Aménagements des terrains	de 3 à 30 ans	Linéaire
Constructions	de 3 à 42 ans	Linéaire
Installations générales et spécifiques, agencement et aménagements divers	de 3 à 40 ans	Linéaire
Installations, matériels et outillages	de 3 à 20 ans	Linéaire
Matériel de transport – chariot élévateur - transpalette	de 3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau et mobilier	de 2 à 10 ans	Linéaire
Matériel informatique	de 2 à 5 ans	Linéaire

4.4 Immobilisations en crédit-bail

Les actifs immobilisés acquis sous forme de crédit-bail sont enregistrés en charge par le compte 612 et font l'objet d'engagements hors bilan.

4.5 Immobilisations financières:

Les immobilisations financières sont évaluées selon leur valeur d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Elles font éventuellement l'objet de provision pour dépréciation pour ramener la valeur brute de ces titres à une valeur nette qui tient compte des résultats financiers de ces sociétés à la date de clôture. Pour ce faire, il a été tenu compte d'éléments patrimoniaux non activés ainsi que de la probabilité de survenance de risques externes sur les outils commerciaux ou industriels concernés.

4.6 Stocks et en-cours :

Les stocks d'approvisionnements sont évalués au coût unitaire moyen pondéré. Les consommables sont valorisés selon la méthode FIFO.

Les stocks de déchets matières premières de l'usine semences sont valorisés au prix de la céréale de consommation à laquelle ils se rapportent.

Les stocks d'animaux vivants sont valorisés à la valeur d'apport majorée du coût lié à l'engraissement.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les Stocks d'Armagnac sont classés par millésime et chaque millésime est valorisé en fonction de son ancienneté de fabrication et rapporté à l'hectolitre d'alcool pur.

Les stocks de vins ont été évalués au coût de revient. Aucune charge financière n'a été incorporée dans le coût de production.

Les stocks de mouts concentrés sont valorisés au prix d'achat.

Des provisions sont constituées sur les stocks dont la valeur de réalisation se révèle inférieure au prix de revient. Il en est de même pour les stocks présentant, soit une rotation lente, soit des qualités marchandes incertaines.

De plus, des provisions sont constituées sur les stocks de vins, lorsque le prix moyen de vente potentiel est inférieur au prix de revient.

4.7 Créances et dettes :

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées en cas de risques de non recouvrement :

- Les créances des clients sont provisionnées à 100 % dès lors que le retard de paiement excède 120 jours.
- Les créances des adhérents sont provisionnées à 50 % la première année où leur engagement n'est pas tenu en intégralité et à 100 % l'année suivante si cette situation perdure.
- En outre, les créances des adhérents sous protocole sont provisionnées à 25%.

5. IMMOBILISATIONS

5.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Frais d'établissement et de recherche	285 839 €			285 839 €
Concessions, brevets et licences	4 797 173 €	307 352 €		5 104 525 €
Fds de Commerce	1 262 302 €			1 262 302 €
Autres Immobilisations incorporelles	46 000 €			46 000 €
				- €
TOTAL	6 391 314 €	307 352 €	- €	6 698 666 €

Les frais de recherche et de développement comprennent essentiellement les coûts supportés par la coopérative en matière de processus de valorisation du maïs pour 231 899 € et les frais de conception du site web de vente en ligne.

Les concessions, brevets et logiciels concernent essentiellement des licences de logiciels utilisées sur les différentes activités de la coopérative.

Les fonds commerciaux correspondent à des indemnités de non rétablissement et à des fonds de commerce en viticulture et en production animale. Ces fonds de commerce sont à la clôture provisionnés à 100%, sauf le fonds de commerce de 39 K€ apporté dans le cadre de la fusion avec la SCA Les Vignerons du Gerland.

Les acquisitions pour les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des licences et logiciels pour le service informatique et les filières métiers.

5.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Terrains & aménagements	8 800 669 €	1 557 346 €	455 900 €	9 902 115 €
Constructions	76 673 938 €	109 265 €	209 479 €	76 573 723 €
Constructions s/ sol d'autrui	476 120 €			476 120 €
Installations générales et agencés de construction	12 866 340 €	1 822 077 €	135 091 €	14 553 326 €
Installations techniques, matériel et outillage	78 981 996 €	1 848 112 €	213 220 €	80 616 888 €
Installations générales et agencés divers	1 616 900 €		1 488 393 €	128 507 €
Matériel de transport	1 522 670 €	31 000 €	54 104 €	1 499 566 €
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 064 357 €	443 653 €	1 151 461 €	2 356 548 €
Emballages	1 035 €			1 035 €
Immobilisations corporelles en cours	2 834 725 €	1 411 542 €	2 454 465 €	1 791 802 €
TOTAL	186 838 751 €	7 222 995 €	6 162 114 €	187 899 631 €

Les principaux flux d'acquisition pour les immobilisations corporelles concernent :

- Le reclassement des plantations pour 1 488 K€ et des aménagements de terrains pour 68 K€ ;
- Des investissements pour les productions animales à hauteur de 130 K€ : des aménagements divers sur l'abattoir de Samatan, du matériel et de l'outillage pour l'abattoir de Samatan, du matériel informatique ;
- Des investissements pour la filière viticulture à hauteur de 1.7 M€ : Réfection toitures, aménagements pressurage, rénovation automatismes, achat groupe de froid (Cazaubon), du matériel viticole, divers matériels spécifiques pour les caves, du matériel de bureau et informatique ;
- Des investissements pour la filière territoriale à hauteur de 1.6 M€ : diverses installations et matériels spécifiques pour les dépôts et les silos, notamment à Masseube, Le Houga, Riscle et MSO ;
- Des investissements pour la filière semence à hauteur de 442 K€ : augmentation puissance électrique, divers aménagements et matériels spécifiques pour l'usine semence ;
- Des investissements pour le siège à hauteur de 487 K€ essentiellement du matériel de bureau et informatique.

Les sorties de l'exercice ressortent à 2 220 K€ en valeur brute et correspondent à :

- des mises au rebut pour 1 456 K€ sur des bâtiments, des aménagements et installations spécifiques, du matériel, des plantations et du matériel informatique ;
- des cessions pour 763 K€ de matériels viticoles, de véhicules utilitaires et des plantations. Les cessions ont été réalisées pour un montant de 39 K€ générant une plus-value de 29 K€.

Les immobilisations en cours ressortent à 1 792 K€ au 30 juin 2023 et concernent notamment des travaux au niveau des caves pour 151 K€ (augmentation puissance électrique Cazaubon), des travaux en cours sur l'usine Semences pour 846 K€ (optimisation des séchoirs), divers aménagements sur les installations spécifiques de la filière territoriale pour 626 K€ (MSO, Le Houga) et divers logiciels et matériels informatiques pour le siège pour 74 K€.

5.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Titres de participations	46 475 868 €	7 719 081 €	4 295 113 €	49 899 837 €
Parts de coopératives	94 494 €	20 275 €		114 768 €
Parts d'unions coopératives	7 223 662 €		6 348 943 €	874 719 €
Comptes courants / Créances rattachées aux participations	943 934 €			943 934 €
Total participations	54 737 958 €	7 739 355 €	10 644 056 €	51 833 258 €
Parts de banques et org. financiers	451 665 €	9 121 €		460 786 €
Total autres immo financières	451 665 €	9 121 €	0 €	460 786 €
Prêts aux adhérents	2 086 501 €	797 433 €	695 391 €	2 188 543 €
Prêts au Personnel	750 €		750 €	0 €
Prêts de titres	120 €			120 €
Dépôts et cautionnements	16 467 €	3 196 €	2 368 €	17 295 €
créances diverses	260 400 €			260 400 €
Total Prêts et autres immo finan.	2 364 238 €	800 629 €	698 509 €	2 466 358 €
TOTAL	57 553 861 €	8 549 105 €	11 342 564 €	54 760 402 €

Les participations se répartissent comme suit :

- UNIONS

	Montant brut
Union INVIVO	859 420 €
Semences de France	9 700 €
Autres	5 599 €
Total	874 719 €

Il est à noter le reclassement des parts sociales de l'Union de Coopérative ACTEO en titres de participation pour un montant de 6 343 943 € suivant la transformation au cours de l'exercice de cette Union de coopératives en société par action simplifiée.



PARTS DE COOPERATIVES

	Montant brut
MAISADOUR	19 048 €
MAISADOUR Parts d'Epargne	4 345 €
VAL DE GASCOGNE	8 630 €
GERSYCOOP	7 063 €
La GARDONNENQUE	9 114 €
FONCALIEU	8 421 €
ABATTOIR COMMINGES	20 000 €
GROUPEMENT PRODUCTEUR	17 510 €
Autres	20 637 €
Total	114 768 €

TITRES DE PARTICIPATIONS

	% détenu	Montant brut
AGRO PARTICIPATIONS AB	100,00%	28 698 639 €
SUD OUEST ALIMENT	20,06%	7 776 593 €
CHATEAUX TERROIRS VASCONS	11,39%	748 096 €
MAISICA	3,40%	39 716 €
ACTEO SAS	98,43%	6 343 943 €
OCEOL	10,75%	49 311 €
SCEA ST CHRISTOPHE	27,00%	13 500 €
OVALIE INNOVATIONS	52,00%	26 000 €
NUTRICIA	21,00%	129 780 €
ARMANOIR	100,00%	5 376 156 €
SCEA VIDALON	76,00%	279 500 €
SCEA MONLUC	99,90%	230 000 €
BONDUELLE		49 981 €
AUTRES		138 622 €
Total		49 899 837 €

Il est à noter la sortie des titres VERNEUIL AGRO FINANCEMENT pour un montant de 4 295 113 € au cours de l'exercice suivant la liquidation de cette société en date du 26 Janvier 2023. Le boni de liquidation pour un montant de 323 K€ a été constaté dans les produits financiers sur parts sociales.

Les créances rattachées à des participations (avances en comptes courants) se détaillent ainsi au 30 juin 2023 :

	Montant Brut
OVALIE INNOVATION	940 000 €
Autres	3 934 €
Total	943 934 €

6. AMORTISSEMENTS :

Les amortissements sont détaillés dans le tableau ci-dessous et sont constitués d'une dotation au titre de l'exercice pour un montant de 4 735 270 €.

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Frais de recherche et développement	285 839 €			285 839 €
Concessions brevets et licences	4 103 398 €	287 365 €		4 390 763 €
Fonds commercial	19 650 €			19 650 €
autres immobilisations incorporelles	46 000 €			46 000 €
Aménagements s/ terrains	4 139 357 €	246 145 €	292 864 €	4 092 638 €
Constructions	63 569 252 €	1 133 564 €	205 984 €	64 496 832 €
Constructions s/ sol d'autrui	286 513 €	4 642 €		291 155 €
Installations générales et agencés de construction	8 109 287 €	894 965 €	91 433 €	8 912 819 €
Installations techniques, matériel et outillage	71 525 067 €	1 933 416 €	204 147 €	73 254 336 €
Installations générales et agencés divers	128 165 €	117 €		128 282 €
Matériel de transport	1 291 252 €	82 958 €	50 796 €	1 323 414 €
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 884 262 €	152 098 €	1 151 025 €	1 885 335 €
Emballages	1 035 €			1 035 €
TOTAL	156 389 078 €	4 735 270 €	1 996 249 €	159 128 099 €

7. STOCKS :

Les stocks sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Fournitures consommables	1 262 833 €		1 262 833 €
En cours production de biens			- €
Produits finis	15 433 885 €	406 868 €	15 027 017 €
Matières et marchandises	460 206 €	24 239 €	435 967 €
TOTAL	17 156 924 €	431 107 €	16 725 817 €

Les provisions sur stocks s'élèvent à 431 107€ au 30 juin 2023 et concernent essentiellement les stocks de vins et de matériel d'élevage.

8. EFFETS ESCOMPTE'S NON ECHUS

Non applicable

9. ETAT DES CREANCES :

Le tableau ci-dessous présente l'état des créances à la clôture.

Nature	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	943 934 €	943 934 €	1 484 726 €
Prêts (1) (2)	2 188 663 €	703 938 €	
Autres immobilisations financières	277 695 €	277 695 €	
Clients douteux et litigieux	1 299 467 €	1 299 467 €	
Autres créances clients	61 928 126 €	61 928 126 €	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	746 €	746 €	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	280 €	280 €	
Impôts sur les bénéfices	143 153 €	143 153 €	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 773 471 €	1 773 471 €	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		0 €	
Divers	10 998 €	10 998 €	
Groupe et associés (2)	45 342 579 €	45 342 579 €	
Débiteurs divers	4 298 698 €	4 298 698 €	
Charges constatées d'avance	1 571 844 €	1 571 844 €	
TOTAL	119 779 653 €	118 294 927 €	1 484 726 €

10. PRODUITS A RECEVOIR :

Les produits à recevoir sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature	Montant brut
Fournisseurs avoirs à recevoir	3 999 686 €
Clients factures à établir	3 067 631 €
Adhérents factures à établir	173 060 €
Divers produits à recevoir	50 854 €
Etat - Produits à recevoir	100 €
Etat - CET	10 898 €
TOTAL	7 302 230 €

11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :

Les charges constatées d'avance pour un montant de 1 571 844 € sont détaillées dans le tableau ci-dessous. Elles comprennent uniquement des dépenses d'exploitation.

Nature	Montant brut
Location matériel	5 451 €
Assurance	207 540 €
Transport collecte Récolte N+1	707 €
Maintenance et assistance	108 292 €
Redevances	49 061 €
Eau	994 €
Aides aux cultures plantations (ex VDG)	857 416 €
Prime récolte maïs 2023	263 292 €
Cotisations et abonnements	11 724 €
Achats fournitures COVID	9 023 €
Prestations Extérieures	32 448 €
Crédit-bail	2 013 €
Appros	23 882 €
TOTAL	1 571 843 €

12. CAPITAL SOCIAL :

Le capital social souscrit au 30 juin 2023 s'élève à la somme de 4 152 616 € dont 4 127 178 € versé contre 4 139 286 € au 30 juin 2022, soit une progression nette de 13 330 €. Il est constitué de 2 076 308 parts d'une valeur unitaire de 2 €.

Les capitaux propres d'un montant de 142 786 139 € ont évolué de la façon suivante :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Capital social	4 139 286 €	113 080 €	99 750 €	4 152 616 €
Primes de fusion	871 247 €			871 247 €
Ecart de réévaluation	11 992 €			11 992 €
Réserve légale	5 477 181 €			5 477 181 €
Réserve statutaires	35 497 407 €			35 497 407 €
Réserves règlementées	34 719 702 €	38 529 €		34 758 231 €
Autres réserves	61 040 678 €	1 749 740 €		62 790 418 €
Report à nouveau				0 €
Résultat de l'exercice	2 288 798 €		4 506 145 €	-2 217 347 €
Subvention d'investissement		1 444 394 €		1 444 394 €
TOTAL	144 046 291 €	3 345 743 €	4 605 895 €	142 786 139 €

La subvention d'investissement fait l'objet d'un amortissement sur 10 ans correspondant à la durée moyenned'amortissement des immobilisations financées par cette subvention (CEE sur Groupes Froid Vic et Cazaubon).

13. PROVISIONS :

Les provisions et dépréciations sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Provisions pour litiges	30 000 €		30 000 €	0 €
Provision pour pension et obligations	1 453 344 €	45 599 €	434 869 €	1 064 074 €
Autres provisions pour risques ou charges	891 383 €	680 000 €	45 242 €	1 526 141 €
Total provisions pour risques et charges	2 374 727 €	725 599 €	510 111 €	2 590 215 €
Dépréciation immobilisations incorporelles	1 203 225 €			1 203 225 €
Dépréciation immobilisations corporelles	57 121 €			57 121 €
Dépréciation titres mis en équivalence	19 492 €			19 492 €
Dépréciation titres participations	14 940 000 €	807 000 €	1 104 000 €	14 643 000 €
Dépréciation autres immobilisations financières	192 412 €	2 708 €	5 562 €	189 558 €
Dépréciation stocks	345 721 €	431 107 €	345 721 €	431 107 €
Dépréciation créances	2 479 366 €	1 088 914 €	702 885 €	2 865 395 €
Total provisions pour dépréciation	19 237 337 €	2 329 729 €	2 158 168 €	19 408 898 €
TOTAL GÉNÉRAL	21 612 064 €	3 055 328 €	2 668 279 €	21 999 113 €

Le total des autres provisions pour risques et charges d'un montant de 1 526 141 € destiné à couvrir certaines incertitudes inhérentes à l'activité de la coopérative et de ses filiales se détaille comme suit :

Nature	Valeur début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur fin d'exercice
Provisions pour pertes à terminaison				- €
Provisions pour risques s/ prêts adhérents	74 383 €		28 242 €	46 141 €
Provisions pour risques viti	800 000 €			800 000 €
Provisions pour risques germination	17 000 €		17 000 €	- €
Provisions pour risques litige labo semence		20 000 €		20 000 €
Provisions pour risques Congés payés		660 000 €		660 000 €
TOTAL	891 383 €	680 000 €	45 242 €	1 526 141 €

La provision pour risques Viti a été maintenue au 30 juin 2023 à hauteur de 800 K€ compte tenu des aléas climatiques qui ont affecté la récolte 2023 faible en rendement et de qualité moyenne.

Une provision à hauteur de 660 K€ a été constituée au 30 juin 2023 compte tenu des erreurs d'estimations relevées sur les provisions congés payés et charges sociales associées concernant les différentes sociétés du Groupe.



14. **EMPRUNTS :**

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Le détail des emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine se présente comme suit :

	Capital départ	Capital restant dû	Part à -1 an	Part 1 à 5 ans	Part + 5 ans
Avances Comtesse du Barry	67 618 €	7 843 €	7 843 €		
Emprunts ex SAS CSJ	460 000 €	218 112 €	42 274 €	171 135 €	4 703 €
Emprunts ex SCI GERLAND	345 000 €	185 430 €	23 255 €	99 302 €	62 873 €
Emprunts ex SCA VDG	5 645 000 €	1 115 313 €	462 041 €	433 987 €	219 285 €
Emprunts Participatifs	10 000 000 €	10 000 000 €	0 €	2 500 000 €	7 500 000 €
Emprunts FINADOUR	27 000 000 €	4 494 105 €	2 474 966 €	2 010 076 €	9 063 €
Total Emprunts	43 517 618 €	16 020 803 €	3 010 379 €	5 214 500 €	7 795 924 €
Dépôts de garantie reçus		5 400 €	5 400 €		
Intérêts courus		45 094 €	45 094 €		
Total	43 517 618 €	16 071 297 €	3 060 873 €	5 214 500 €	7 795 924 €

La coopérative n'a souscrit aucun nouvel emprunt au cours de l'exercice auprès du GIE FINADOUR. Les emprunts en cours, souscrits auprès du GIE FINADOUR, sont à échéance trimestrielle ou mensuelle.

En revanche, la Coopérative a souscrit un emprunt participatif de 10 000 000 € auprès du LCL.

Le montant des remboursements de l'exercice s'élève à 4 341 949 €.

15. ETAT DES DETTES :

Le tableau ci-dessous présente l'état des dettes à la clôture.

Nature	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi	669 040 €	669 040 €		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an	1 553 993 €	562 707 €	704 424 €	286 861 €
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	14 517 305 €	2 498 166 €	4 510 076 €	7 509 063 €
Fournisseurs et comptes rattachés	22 126 458 €	22 126 458 €		
Personnel et comptes rattachés	880 418 €	880 418 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 046 458 €	1 046 458 €		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	309 725 €	309 725 €		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	174 028 €	174 028 €		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	819 900 €	819 900 €		
Groupe et associés (2)	595 352 €	595 352 €		
Autres dettes	12 823 825 €	12 823 825 €		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 283 481 €	4 283 481 €		
TOTAL	59 799 983 €	46 789 558 €	5 214 500 €	7 795 924 €

16. CHARGES A PAYER :

Les charges à payer sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature	Montant brut
Intérêts courus sur emprunts bancaires	35 137 €
Intérêts courus sur emprunts FINADOUR	9 957 €
Fournisseurs factures non parvenues	9 228 298 €
Clients Avoirs à établir	235 728 €
Dettes pour congés à Payer	714 418 €
Participation des salariés	91 000 €
Personnel autres charges à payer	75 000 €
Personnel Intéressement	
Dettes charges sociales sur congés payés	335 776 €
Organismes sociaux autres charges à payer	109 117 €
IJSS	41 853 €
Etat charges à payer	140 156 €
Adhérents charges à payer	3 714 228 €
Adhérents avoirs à établir	86 240 €
Autres charges à PAYER	9 683 €
Redevance pollution diffuse à reverser	739 €
Taxe Phyt'eau à reverser	343 674 €
Adhérents factures non parvenues	103 864 €
Intérêts courus à payer	€
Etat - taxe formation à payer	6 817 €
TOTAL	15 281 685 €

Les charges à payer sont calculées sur la base de pièces comptables dont l'établissement est postérieur à la clôture ou sur la base d'estimations de la charge en adéquation avec les informations connues à la date de clôture.

17. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :

Les produits constatés d'avance pour un montant de 4 283 481 € sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Ils correspondent uniquement à des produits d'exploitation.

Nature	Montant brut
Production Colza semences récolte 2023	108 900 €
Production maïs récolte 2023	3 267 970 €
Production tournesol récolte 2023	3 885 €
Prime maïs doux récolte 2023	263 292 €
Aides aux cultures pour plantations (ex VDG)	639 434 €
TOTAL	4 283 481 €

18. RESULTAT FINANCIER :

Le résultat financier de + 1 717 744 € comprend les éléments suivants :

Nature	Valeur fin d'exercice
Produits financiers de participations	408 114 €
Revenu des prêts accordés aux adhérents	49 627 €
Intérêts sur créances GIE Finadour	723 471 €
Revenus sur créances adhérents	645 122 €
Revenus sur créances commerciales	9 934 €
Escomptes obtenus	1 383 €
Transfert de charges financier	76 785 €
Reprise aux provisions pour risques	5 562 €
Reprise provision sur immobilisations financières (1)	1 104 000 €
Total Produits financiers	3 023 997 €
Dotation sur autres immobilisations s/ titres(2) et s/ prêts	809 708 €
Intérêts comptes courants adhérents	53 383 €
Intérêts des emprunts	175 662 €
Aides jeunes agriculteur	69 000 €
Escompte accordés	97 046 €
Charges financières GIE Finadour	79 047 €
Autres charges financières	22 409 €
Intérêts bancaires et charges assimilés	
Total Charges financières	1 306 254 €
Résultat financier	1 717 744 €

Dont :

(1) Les reprises sur dépréciation des titres :

- AGROPARTICIPATIONS AB : 1 104 000 €

(2) Les dotations aux provisions sur titres :

- SUD OUEST ALIMENT : 598 000 €

- SCEA CASTEL DE VIDALON : 52 000 €

- SCEA DOMAINE DE MONLUC : 157 000 €

19. RESULTAT EXCEPTIONNEL :

Le résultat exceptionnel de -159 116 € comprend les éléments suivants :

Nature	Valeur fin d'exercice
Produits sur opérations de gestion	201 687 €
Produits sur opérations en capital (1)	4 570 988 €
Reprises sur provisions et transferts de charges	45 242 €
Total Produits exceptionnels	4 817 918 €
Charges sur opérations de gestion (2)	458 914 €
Charges sur opérations en capital (1)	4 305 019 €
Charges sur amortissements et provisions	213 100 €
Total Charges exceptionnelles	4 977 033 €
Résultat exceptionnel	-159 116 €

Dont :

(1) Sortie des titres VERNEUIL AGRO FINANCEMENT pour 4 295 113 €

(2) Aide viticulture 151 677 € et aide Productions animales 41 200 €.

20. ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS :

20.1 Passif externe du GIE FINADOUR:

Engagement lié à la qualité d'associé dans le GIE FINADOUR concernant le passif externe du groupement à l'égard des tiers.

Nature	Montant
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	190 450 503 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 220 004 €
Dettes fiscales et sociales	1 772 512 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 973 €
Autres dettes	0 €
TOTAL	195 463 993 €



20.2 Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière

A la clôture du présent exercice, la provision destinée à couvrir les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière a été actualisée à hauteur de 1 064 074 €. Son montant est révisé chaque fin d'exercice en prenant les hypothèses suivantes :

- Engagement déterminé selon l'ancienneté acquise par chaque membre du personnel présent à la date du 30 juin 2023.
- Evaluation à partir des données de salaires du mois d'avril 2023 et selon la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite.
- L'hypothèse retenue étant le départ du salarié remplissant les conditions pour bénéficier d'une retraite à taux plein à l'âge de 64 ans, à son initiative, avec majoration de charges sociales à taux plein (44.3 % observé en moyenne sur le groupe en 2022-2023).
- Critères retenus : Table de mortalité 2017-2019 de l'INED, taux de Turn Over : 7.54 %, taux d'évolution des salaires : 4.6 %, taux d'actualisation : 3.77 %.

20.3 Engagements financiers donnés

Les engagements donnés / Cautions en faveur des adhérents sont les suivants :

Bénéficiaires	Objet	Montant garanti en principal	Encours garanti au 30/06/2023	Échéance	Nature de l'engagement
BP Occitane	Convention Vivavol	34 320 €	3 499 €	16/09/2025	Caution simple
C.A Pyrénées Gascogne	Convention AVILOR	1 169 698 €	586 856 €	11/01/2036	Caution solidaire
C.A Pyrénées Gascogne	Convention AVILOR	1 663 026 €	1 311 529 €	04/02/2036	Caution simple
Gascogne	poulet végétal	1 984 000 €	926 050 €	31/08/2028	Caution solidaire
C.A Pyrénées Gascogne	Convention prêts adhérents VITI	145 360 €	36 670 €	25/08/2025	Caution
CA Aquitaine	Financement bâtiment élevage PA	367 716 €	272 894 €	22/01/2040	Caution simple
Crédit Mutuel	Cautionnement prêt bâtiment poulet Label	64 000 €	40 459 €	30/04/2027	Caution simple
Crédit Mutuel	Cautionnement prêt	200 000 €	94 893 €	31/12/2027	
Total		5 628 120 €	3 272 850 €		

Les Cautions Autres données se détaillent comme suit :

Bénéficiaire	Objet	Montant garanti en principal	Encours garanti au 30/06/2023	Echéance	Nature de l'engagement
France Agrimer	Garantie sur le remboursement à échéance des effets de financement émis par Actéo	60 000 000 €	11 800 000 €	30/06/2023	Cauton solidaire
AXSO	Fournisseurs d'AXSO	7 400 000 €			Cauton solidaire divisé
AXSO	CAUTION Solidaire Crédit Agricole	2 000 000€			Cauton solidaire
AXSO	CAUTION Solidaire CIC	1 000 000€			Cauton solidaire
Banque Populaire occitane	Cauton prêt AGRIBIO Silo de stockage	540 000 €	272 307 €	31/08/2031	Cauton solidaire
Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées	Cauton prêt AGRIBIO Silo de stockage	563 000 €	281 508 €	31/07/2029	Cauton solidaire
Caceis	Garantie à 1ère demande	3 500 000 €			

Au 30 juin 2023, le montant des intérêts des emprunts souscrits auprès du GIE FINADOUR et restant à courir est de 63 364 €.

Au 30 juin 2023, le montant des intérêts des emprunts souscrits auprès d'organismes de crédit et restant à courir est de 3 462 459 €.

Par ailleurs, les Autres engagements donnés au 30 juin 2023 sont :

- Lettre d'intention pour réservation ressources humaines et financières sur projet de recherche « procédé de production d'une protéine végétale » sous condition du soutien financier de la région Midi-Pyrénées,
- Gage sans dépossession en garantie d'emprunts dont le solde restant dû est de 139 502 €,
- Hypothèques conventionnelles & Privilèges de prêteur de deniers en garanties d'emprunts auprès du Crédit Agricole Aquitaine et Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, dont le solde restant dû au 30 juin 2023 est de 578 100 €,
- Nantissement de matériel en garantie d'emprunts auprès du Crédit Agricole Aquitaine et de la Banque Populaire Occitane dont le solde dû au 30 juin 2023 est de 344 934 €.

20.4 Engagements financiers reçus

- Cauton bancaire accordée par le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne vis-à-vis de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects et concernant la filière caves de vinification pour les crédits d'entrepôts, d'expédition, de liquidation et d'enlèvement, pour un montant illimité,
- Mise en place de warrants agricoles affectés sur les matériels financés par les prêts accordés aux producteurs pour un montant de 147 346 €,
- Mise en place d'hypothèques affectées sur les matériels financés par les prêts accordés aux producteurs :
⇒ Montant à l'origine des prêts garantis : 1 981 904 €
⇒ Montant restant dû au 30 juin 2023 : 1 177 760 €
- Mise en place d'hypothèques affectées sur les matériels financés par les prêts accordés aux producteurs,
- Montant des créances des associés coopérateurs sur bovins garantis par des warrants agricoles sur récolte au 30 juin 2023 pour un montant de 14 846 €,
- Montant des créances des associés coopérateurs sur des approvisionnements garantis par des warrants agricoles sur récolte au 30 juin 2023 pour un montant de 1 465 488 €.

20.5. Engagement de crédit-bail

Les immobilisations en crédit-bail concernent du matériel agricole destiné à la filière viticole (matériels ex SCAVDG). Les redevances prises en charge sur l'exercice s'élèvent à 58 961 €.

Redevances prises en charges sur exercice	58 961 €
Montant HT des 6 matériels en crédit-bail	390 213 €
Cumul redevances payées au 30 juin 2023	258 468 €
Redevances restant à payer	143 995 €
Valeur de rachat	18 439 €

21. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT :

Non significatif

22. RESULTAT DES OPERATIONS AVEC LES TIERS NON-ASSOCIES :

Les opérations réalisées avec les tiers non associés ont généré un résultat brut déficitaire de -478 057,62 €. Après prise en compte du revenu des locations, du résultat de la filière photovoltaïque, de la quote-part du résultat du GIE FINADOUR, de la SCEA St Christophe, de la boutique de Samatan, de la quote-part des frais de siège ainsi que des autres produits accessoires et charges non déductibles, le résultat fiscal de la coopérative est déficitaire à hauteur de - 505 259 € générant ainsi aucune charge d'impôt au 30 juin 2023.

Au final compte tenu de l'absence d'impôt sur les bénéfices, le résultat net des opérations avec les tiers non associés ressort donc déficitaire à hauteur de - 478 058 €.

23. VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN SALARIE :

Cadres et cadres assimilés	56
Techniciens – Agents de maîtrise	35
Ouvriers – Employés	100
	191

24. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (DETENUES A PLUS DE 50%) :

Filiale	Val. nette comptable des titres (k€)	% de détention	Date de situation	Capitaux propres (K€)	Chiffres d'affaires (K€)	Résultat net (K€)
AGRO PARTICIPATIONS AB	28 699	100,00%	30/06/2023	20 663	0	1 104
OVALIE INNOVATIONS	26	52,00%	30/06/2023	152	94	10
ACTEO	6 344	98,43%	30/06/2023	8 573	196 547	799
ARMANOIR	5 376	100,00%	30/06/2023	5 945	39	-23
CASTEL DE VIDALON	280	76,00%	31/10/2022	133	428	-68
DOMAINE D ESPLAVIS	10	99,00%	30/06/2023	-4	181	-3
MAURAS	26	95,83%	30/06/2023	21	194	-85
SAN DE GUILHEM	10	99,00%	30/06/2023	48	153	42
DOMAINE DE MONLUC	230	99,90%	30/06/2023	-167	56	-295

25. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT LES COMPTES :

Respectant les obligations légales, la SCA VIVADOUR, « société mère » d'un groupe comprenant 43 sociétés dans son périmètre de consolidation établit des comptes consolidés en normes françaises.

26. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant dans les comptes de l'exercice s'élèvent à :

- Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes annuels 134 000 € HT
- Honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestation de services entrant dans les diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels 0 €

27. INDEMNITES COMPENSATRICES ALLOUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les indemnités versées au cours de cet exercice se sont élevées à 195 568 €.

Aucune avance relevant des dispositions de l'article R 524.5 du Code Rural n'a été consentie aux dirigeants de la coopérative.

28. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Nature	Montant brut
Ventes Marchandises	230 874 208 €
Ventes Production de biens	67 652 759 €
Prestations de service	9 700 556 €
TOTAL	308 227 523 €

29. EVENEMENTS POST CLOTURE :

Il n'y a pas eu d'événement postérieur à la clôture de nature à modifier la présentation des comptes clos le 30 juin 2023.

VIVADOUR

Société coopérative agricole à capital variable
Agrément HCCA 14095 - SIREN 381 996 214 RCS Auch
-Siège social:-Rue de la Menoue- 32400-RISCLE-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS PRISES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 6 DECEMBRE 2023

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté une perte de - 2 217 346,80 euros se décomposant en un déficit net des opérations réalisées avec les tiers non associés : - 478 057,62 euros et en un déficit net des opérations réalisées avec les associés coopérateurs : - 1 739 289,18 euros, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide d'affecter :

- ✓ au poste « report à nouveau débiteur TNA » : - 478 057,62 euros ;
- ✓ à l'imputation des « autres réserves » : - 1 739 289,18 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle constate que le capital social souscrit au 30 juin 2023 s'élève à la somme de 4 152 615,74 euros contre 4 139 285,74 euros au 30 juin 2022 soit une augmentation de 13 330 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Florent ESTEBENET

Président du Conseil d'administration

